



PLAN LOCAL D'URBANISME(PLU)

Plan annexe règlementaire

Contours géographiques des sites classés au titre du programme Natura 2000 - Zones de préemption des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Côtes-d'Armor

Projet arrêté par délibération du conseil municipal le 15 juillet 2024



- Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)
- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)
- Catégorie de zones de préemption ENS**
- Zone d'intervention départementale
- Zone d'intervention du Conservatoire du Littoral

